

**CONSEIL D'ECOLE**  
**DU SAMEDI 5 FEVRIER 2011**

**Ecole maternelle Desbordes Valmore**

**98 rue du Général Leclerc**

**59350 Saint André**

Conseil d'Ecole du samedi 5 février 2011

1 – Questions posées par les parents d'élèves :

- Jardin de Mme Hollant
- kermesse de fin d'année
- sorties scolaires
- créneau piscine pour les classes mixtes
- alimentation du site internet du groupe Schuman

2 – Subventions allouées par la Mairie.

Sont présents : R Delaplace – T Viemon – A Blomme – F Leroy – MC Hollant – O Gotainer – Mme Ripoll – Mme Kerbrat – Mme Markey – Mr Baudrier – Mr Deconinck – Mme Pipier – Mme Darcheville – Mme Sokolowski – D Bethune – Mme Lecuyer – Mme Mouici – Mme Janssen – S Wattebled – B Marthe – V Dubreucq

Sont excusés : Mme Clusman – Mr Pires

Monsieur le Maire

Madame l'Inspectrice

Secrétaire de séance : Mme Markey.

Dernier conseil d'école : samedi 14 mai 10-12h

Questions à poser avant le 7.5

Envoyer convocations avant les vacances.

**CONSEIL DE CLASSE DU 5 FEVIER 2011**  
**ECOLE DESBORDES-VALMORE**  
**SAINT ANDRE LEZ LILLE**

**Jardin de Madame Hollant**

Le projet de jardin potager est en cours de finition ; 2 espaces clôturés se situent devant la classe de Madame Hollant et de Madame Béthune. Ils comportent un carré délimité cultivable pour chaque classe ; une activité en décroisement dans les classes sera prévue pour qu'un maximum d'enfants puisse en profiter.

Restent à poser les portes que les enfants sont entrain de peindre, ainsi que des mangeoires et nichoirs pour les oiseaux, un épouvantail, et de la décoration.

Ensuite, dès que le temps le permettra les plantations pourront commencer.

**Kermesse de fin d'année**

La kermesse aura donc lieu le 18 juin 2011.

Les parents d'élèves souhaitent savoir si une rencontre a déjà été prévue pour envisager la fête pour le groupe Schuman et si un thème déjà été choisi. Madame Dubreucq nous informe qu'aucun contact n'a été pris par l'école Curry Ferry pour la préparation d'une kermesse commune. Monsieur Delaplace suggère que les parents d'élèves soient à l'initiative de la rencontre entre les 2 écoles pour ne pas être pris de court ; l'objectif étant que chacun s'implique dans l'organisation et la réussite de cette journée.

**Sorties scolaires**

De nombreuses sorties sont programmées :

- Fin janvier les petits et tout petits sont déjà allés au Zeppelin pour un spectacle ; une inscription pour l'ensemble des classes a été faite et les représentations sont prévues les 8 et 9 avril prochain
- Les 17 et 24 mars : sortie à la ferme pour les enfants des classes de Madame Hollant et Bethune
- Le 29 mars : carnaval sur le thème « fruits, fleurs et légumes » et goûter crêpes
- Le 22 mars : sortie au cirque pour les enfants des classes de Madame Leroy et Monsieur Gotainer
- Le 20 mai : visite au LAM pour la classe de Madame Wattebled
- Le 21 mai : participation des enseignants à la fête du jeu organisée par la municipalité
- Le 23 mai : rencontre chantante à l'initiative de l'Education Nationale (avec Marquette, Lambersart et Wambrechies) à la salle Wauquier
- Le 24 mai : Spectacle musical des classes de Madame Leroy et Monsieur Gotainer à 18 H 30 à la salle Wauquier
- Le 25 mars : photos de classe
- Le 28 mai : fête des parents et exposition thématique sur la nature et l'environnement, avec la participation d'Epode et la présentation du projet Malle à Lire, ainsi que les réalisations du jardin potager de Madame Hollant

Monsieur Delaplace informe des subventions retenues au budget pour ces différentes manifestations :

- 1008 € pour les visites à la ferme
- 1350 € pour les sorties au cirque
- 576 € pour le LAM

Monsieur Delaplace rappelle également que le règlement des sorties s'effectue sur facturation.

### **Projet Malle à Lire**

Monsieur Delaplace informe de la mise en place d'un projet intitulé Malle à Lire visant au développement de la lecture et le souhait de mutualisation entre les deux groupes scolaires publics de la commune et de proposition d'une exposition de présentation du projet commune. Après concertation avec les écoles et l'Education Nationale une thématique commune a été choisie autour des grandes découvertes.

Une subvention exceptionnelle a été versée par la ville à la BCD Desbordes-Valmore pour ce projet, afin de permettre l'achat de livres, de fichiers, ...

Au niveau des écoles maternelles, le projet de l'école des Peupliers se situera autour de l'Amérique du Sud, et pour Desbordes-Valmore, autour de l'Amérique du Nord et de l'Espace.

Reste à déterminer quand et où se déroulera l'exposition commune. Les enseignants précisent néanmoins qu'il faudra de l'espace pour mettre en valeur les réalisations des enfants.

Madame Dubreucq signale également son souhait de poursuivre le projet sur l'année scolaire prochaine pour accroître les échanges inter-écoles.

### **Peinture dans les classes de grande section**

La classe de Madame Leroy sera repeinte pendant les vacances de février et la classe de Monsieur Gotainer sera repeinte pendant les vacances de Pâques (ainsi que le hall et le couloir).

La garderie ne sera pas repeinte car elle est occupée en permanence aussi bien sur le temps scolaire que pendant les vacances. Monsieur Delaplace souligne que c'est une vraie question de pouvoir trouver un temps propice à cette réalisation.

### **Créneau piscine pour les classes de grande section**

Un créneau piscine est prévu pour les classes de Madame Leroy et Monsieur Gotainer le vendredi après midi (de 13 H 30 à 15 H) après les vacances de février.

Les parents d'élèves souhaitent savoir si les enfants en moyenne section dans les classes de grande section se rendront également à la piscine ; 8 enfants sont concernés.

Renseignement pris auprès du conseiller pédagogique de l'Education Nationale, Monsieur Delaplace signale que seuls les enfants en grande section seront concernés ; les enfants en moyenne section (ainsi que les enfants dispensés) seront confiés dans une autre classe.

Pour information :

- 8 parents ont l'agrément pour accompagner les enfants à la piscine (+ un 8<sup>ème</sup> en cours)
- Monsieur Gotainer explique le fonctionnement : cette année les séances se déroulent différemment. Jusqu'à présent chaque adulte était responsable d'un groupe d'enfants et faisait le tour des ateliers avec son groupe. Désormais, l'adulte sera attiré à un atelier et ce sont les enfants qui passeront d'un atelier à l'autre, afin de leur permettre d'être dans l'eau un maximum de temps et de multiplier les ateliers.

### **Alimentation du site Internet du groupe Schuman**

Les parents d'élèves rappellent qu'un site Internet a été créé pour le groupe Schuman à l'initiative de l'association des parents d'élèves. Ce site a pour but d'informer, de présenter et de mettre en valeur les activités des enfants et des écoles ([www.adpegroupehuman.fr](http://www.adpegroupehuman.fr)).

Certains parents se sont déjà proposés pour l'alimenter avec des articles sur différentes sorties réalisées ou des projets en cours ; les parents d'élèves demandent aux enseignants de pouvoir y contribuer en répondant aux parents, en recueillant les ressentis des enfants, en prenant des photos des projets en cours, en écrivant des articles eux-même s'ils le souhaitent.

Il est en effet nécessaire de faire vivre le site afin qu'il soit attrayant ; une communication de l'adresse sera faite à l'ensemble des parents prochainement.

Les enseignants trouvent le projet intéressant et s'engagent à contribuer à son alimentation.

Madame Dubreucq rappelle la vigilance forte de l'Education Nationale au sujet de la diffusion de photos avec des enfants sur Internet ; les parents d'élèves sont bien conscients de la nécessité d'autorisation et du respect nécessaire de cette règle.

### Subventions

Madame Dubreucq fait état des subventions allouées par la mairie :

➤ Sur l'année scolaire 2009-2010 :

- 545.60 € pour la visite à la ferme
- 655.57 € pour la visite aux Beaux Arts
- 1296.90 € pour la sortie à Nausicaa

Elle remercie également l'amicale Clenquet pour la somme de 900 € allouée.

➤ Sur l'année scolaire 2010-2011 :

- 800 € pour le projet Malle à Lire
- 92 € pour les livrets d'évaluation obligatoires
- 600 € pour le jardin de Madame Hollant et le tapis de Madame Bethune

La subvention pour l'achat de fournitures est désormais allouée en année civile et se monte à 5174 €. Monsieur Delaplace signale qu'il n'y a pas de report possible d'une année sur l'autre pour cette subvention et que le solde est établi après chaque commande pour permettre à l'école de savoir où elle en est.

### Retour sur la commission travaux

Monsieur Delaplace signale, suite à la commission travaux, les aménagements prévus dans la cour de l'école :

- Subvention accordée de 1300 € pour la pose de bancs pour les enfants
- Subvention accordée de 10000 € pour l'achat de jeux d'extérieur (soumis au marché public et aux normes obligatoires, et avec la nécessité de prendre en compte la pose de dalle amortissante au sol)

### Divers

#### Demande de fourniture

Madame Dubreucq demande à Monsieur Delaplace qu'il intervienne pour qu'elle puisse obtenir des consommables pour son imprimante.

Madame Bethune signale qu'un devis a été déposé en mairie pour l'achat d'un thermomètre laser, qui accroît la fiabilité et le respect des règles d'hygiène ; demande sans retour à ce jour.

#### Amicale Clenquet

Madame Blomme, de l'amicale laïque Clenquet, informe d'une manifestation festive le 13 février prochain : invitation est lancée pour le repas familial organisé.

#### Contact avec l'inspection académique

Le compte rendu du conseil d'école est transmis à l'Inspection Académique ; c'est une obligation légale.

Pour information : au niveau des absences des enseignants : l'information est faite le matin à l'inspection académique, qui dispose d'une brigade de remplaçants et priorise les remplacements. Il est à noter que les écoles maternelles ne sont pas prioritaires. Les brigades servent également aux décharges administratives et sont de moins en moins nombreuses. Monsieur Delaplace souligne pour information qu'il n'y a pas de norme de sécurité concernant le nombre d'enfants maximal dans une classe.

**Prochain conseil d'école  
le 14 mai 2011 à 10 H**

Pour information :

- Ce conseil d'école sera le dernier de l'année scolaire et reprendra le bilan de toutes les questions posées au cours de l'année scolaire.
- Les questions doivent parvenir au plus tard 8 jours avant